

RESPONSABLE DU SERVICE AMENAGEMENT ROUTIER (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 31/10/2026

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Ingénieurs territoriaux
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)	Echelon 1 : 1 944,50 € R.I.F.S.E.EP. : 1 175,00 € <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>
<u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u> <i>Vous pouvez demander la fiche de poste complète.</i> Le responsable du service pilote les études préalables et de conception de projets d'infrastructures. Il veille au respect de la réglementation, des règles de l'art, et des enjeux de coût, de partage de la voirie et de sécurité des usagers. Il garantit la conformité technique et financière des projets dont il a la charge. <u>Tâches confiées :</u> Manager l'ensemble du service - Encadrer et piloter le service (3 techniciens et 2 dessinateurs-projeteur) - Assurer la gestion des ressources humaines du service (évaluation, recrutement, développement de compétences) Identifier les besoins et retenir le maître d'œuvre : - Élaborer le programme de l'opération en prenant en compte notamment les orientations stratégiques arrêtées en matière d'investissement et d'entretien et les politiques locales de développement économique et d'aménagement ; - Procéder éventuellement au choix du maître d'œuvre externe si les moyens internes ne sont pas suffisants et/ou adaptés Faire réaliser des études de conception d'infrastructures routières - Suivre et faire valider le projet aux différentes phases d'étude (en intégrant qualité architecturale et paysagère et procédés techniques innovants) ; - Gérer le suivi de l'ensemble des marchés passés dans le cadre des études ; Faire réaliser des études préalables liées au projet - Identifier et limiter les impacts du projet sur l'environnement ; - Lancer les études nécessaires pour prendre en compte les contraintes techniques et administratives (levé topographique, études géotechniques, études hydrauliques, diagnostic archéologique, coordination sécurité, ...) - Identifier et intégrer les contraintes liées aux documents d'urbanisme. Accéder à la maîtrise foncière du projet : - Gérer avec le service foncier les procédures de déclaration d'utilité publique ou les procédures associées ; - Participer aux négociations pour les acquisitions et les occupations temporaires avec les propriétaires et exploitants impactés ; Participer aux étapes de communication et de concertation : - Participer aux réunions publiques, en appui des élus, pour présenter les options techniques retenues et savoir les argumenter ; - Communiquer sur les aspects techniques, économiques et environnementaux des projets en amont et pendant les études préalables jusqu'au commencement des travaux ; Superviser l'exécution des travaux : - Assurer un suivi administratif et financier de l'opération ; suivre les délais - Suivre la procédure de réception des travaux ainsi que les garanties de la construction.	
<u>Profil recherché :</u> - solide connaissance des acteurs (MOA, AMO, MOE) et des partenaires techniques - connaissances des marchés publics (notamment en maîtrise d'œuvre), des procédures environnementales et des techniques routières - connaissances des instances, des processus et circuits de décision de la collectivité - qualités d'écoute et de dialogue pour être capable de fédérer et de motiver autour de projets novateurs - qualité rédactionnelle, d'analyse, de synthèse et de négociation, - aptitude à être force de proposition <u>Pourquoi nous rejoindre ?</u> - 25 jours de congés + 22 RTT - 40 jours de télétravail/an (selon nécessités de service) - Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière - Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail - Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé - Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS - Le Département de la Haute Marne propose à ses agents l'accès au Label Team, un programme d'activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l'année <u>Comment candidater ?</u> adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae exigés.	